OCOM MX20.01G – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE VIDÉO DE FAMILIARISATION DES FAC

1. **Rendement** : Participer à des activités de vidéo de familiarisation des FAC

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) Téléviseur et lecteur DVD ou ordinateur portable et projecteur,

      (2) De la supervision,

      (3) De l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Toutes.

3. **Norme** : Le cadet doit regarder une vidéo de familiarisation des FAC.

4. **Points d'enseignement** :

   a. Diriger une séance d'information en décrivant :

      (1) l'importance de la vidéo à regarder,

      (2) le rôle des FAC dans la vidéo, et

      (3) les détails de la vidéo (par ex., des éléments à remarquer, des questions auxquelles il faut répondre).

   b. Demander aux cadets de regarder la vidéo.

   c. Diriger un compte rendu et demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont vu et comment cela a affecté leurs perceptions des FAC.

5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière des FAC.

7. **Documents de référence** :

   a. DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *Une guerre singulière : Les Canadiens en Sicile et en Italie* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

   b. DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The Boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

   c. DVD vidéo (2010). *Revues navales internationales dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010* Canada. Ministère de la Défense nationale.

   d. DVD vidéo Gimblett, R. H. (Auteur) (2004). *Opération Apollo – l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme* – 2001-2003. Canada, Magic Light Publishing.

   e. DVD Vidéo Guilmain, C. (Réalisateur) (2012). *Le 22e Régiment en Afghanistan*. Office national du film du Canada.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. Téléviseur et lecteur DVD ou ordinateur portable et projecteur, et

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b. Pages de questions portant sur la vidéo.

9. **Matériel d'apprentissage :**

a. des stylos ou des crayons,

b. des pages de questions portant sur la vidéo.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.

11. **Remarques** :

a. Le corps / escadron peut choisir n'importe quelle vidéo des FAC ou obtenir une vidéo de la liste présentée.

(1) *Une guerre singulière – Les Canadiens en Sicile et en Italie – Partie 1* (60 minutes),

(2) *Une guerre singulière – Les Canadiens en Sicile et en Italie – Partie 2* (60 minutes),

(3) *Opération Apollo – l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme, 2001-2003* (30 minutes),

(4) *The Boys of Kelvin High – Canadians in Bomber Command – Partie 1* (60 minutes),

(5) *The Boys of Kelvin High – Canadians in Bomber Command – Partie 2* (60 minutes),

(6) *Le 22e Régiment en Afghanistan* (45 minutes), et

(7) *Revues navales internationales dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010* (22 minutes).

b. Des occasions d'exercer leur leadership s'offrent aux cadets dans le cadre des activités de vidéo de familiarisation des FAC :

(1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et

(2) Les cadets de la phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de la phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de la phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets), tels que diriger un atelier d'apprentissage de familiarisation des FAC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.